



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	75

**DELIBERATION N° DE 2024\_069**

*Urbanisme - Lancement de la consultation pour le suivi-animation dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)*

Date de la convocation

05 juin 2024

Date d'affichage

05 juin 2024

**VOTES**

**EXPRIMES : 75**

**POUR : 56**

**CONTRE : 2**

**ABSTENTIONS : 13**

**NPPV : 4**

**Délibération du Conseil Communautaire  
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 13 juin 2024

Le treize juin deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Casino de Crécy en Ponthieu, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

**Présents :** Monsieur Bruno BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur P...

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024  
Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_069-DE  
A G E D I

LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHEU) représenté par Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST) représenté par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Absent(s)** : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Madame Laurence CROISSET (NOUVION), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) suppléée par Monsieur Mickaël THOREL (VIRONCHAUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Excusé(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND)

**A été nommé(e) secrétaire** : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de réception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_069-DE

A G E D I

**Objet de la Délibération** : Urbanisme - Lancement de la consultation pour le suivi-animation dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,  
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre,

Vu la délibération de la CCPM en date du 29 mai 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 septembre 2017, approuvant les statuts de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre,

Vu la délibération de la CCPM en date du 5 octobre 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2017, approuvant les statuts modifiés de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre,

Vu la convention signée le 29 Juillet 2021 entre la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre, les villes de Rue et Crécy-en-Ponthieu, et l'Etat afin d'élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation ;

Vu le projet de convention d'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Revitalisation Rurale (RR),

Vu la mise à disposition du public du projet de convention d'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat- Revitalisation Rurale (OPAH RR) du 12 Décembre 2023 au 12 Janvier 2024 en application de l'article L.303-1 du code de la construction et de l'habitation.

Considérant l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le Point II - 2° Politique du logement et du cadre de vie,

Considérant l'étude pré-opérationnelle qui a permis de définir l'opportunité, la faisabilité et les conditions de mise en œuvre d'un dispositif opérationnel d'amélioration du parc privé au sens de l'Anah, sur le périmètre de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre et, sur celui des « Petites Villes de Demain » de Rue et Crécy en Ponthieu en vue notamment d'alimenter l'Opération de Revitalisation du Territoire ;

Considérant l'avis favorable de la Conférence des Maires du 21 Juin 2023 validant le principe de la mise en place d'un futur dispositif opérationnel ;

Considérant la délibération de la CCPM en date du 11 Juillet 2023 approuvant le lancement d'une Opération Programmée de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) sur l'ensemble du territoire communautaire pour une durée de cinq années ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Local d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) de la délégation locale de la Somme en date du 10 Octobre 2023 ;

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire sur la version finale de la convention, les 28 novembre et 6 décembre 2023 ;

Considérant la délibération de la CCPM en date du 19 Décembre 2023 approuvant le projet de convention de l'OPAH-RR ;

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire,

A la suite de la réalisation de l'étude pré-opérationnelle relative à l'état du parc privé ancien et en vue de mettre en œuvre une opération d'amélioration de l'habitat privé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Ponthieu Marquenterre et afin de répondre aux besoins de réhabilitation mis en exergue, la CCPM a décidé de mettre en place un programme d'amélioration de l'habitat, sous la forme d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Revitalisation Rurale (RR).

Cette opération, qui s'inscrit dans un projet global d'amélioration du cadre de vie en mobilisant l'ensemble des collectivités du territoire et ses partenaires, doit permettre de déclencher chez des propriétaires occupants ou bailleurs des travaux d'amélioration visant à augmenter les performances énergétiques des logements, les adapter au vieillissement et au handicap ou résoudre des problématiques de forte dégradation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPAH-RR, la collectivité doit lancer une consultation de prestations intellectuelles qui a pour objet la désignation d'un prestataire.

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_069-DE

A G E D I

et d'animation de l'OPAH-RR sur le territoire de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre, prenant en compte également les deux focus attendus sur les deux communes PVD de Rue et de Crécy en Ponthieu.

Le conseil communautaire décide à la majorité :

- d'autoriser le Président à lancer l'appel d'offres pour la mission de suivi-animation dans le cadre de l'OPAH-RR,
- d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette mission, qui sera attribuée à l'issue et par la Commission d'appel d'offres au terme de l'analyse des offres,
- d'autoriser le Président à exécuter, à signer tout avenant et autre document afférent à cette mission,
- d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération,
- de mandater le Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour : 56

Berthe Antoine  
Balesdent Bruno  
Patte Claude  
Bordret Xavier  
Gamard Marcel  
Mouton Eric  
Cat René représenté par Beron Maité  
Doyer Mathieu  
Crépin Maurice représenté par Pecquet Jean Marie  
Gérard Olivier  
Beron Maité  
Delannoy Dominique représenté par Doyer Mathieu  
Alexandre Isabelle  
Wallet Daniel  
Baillet Alain représenté par Van Riek Onghena Marie José  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie José  
Dulys Jean-Claude  
Guillot Bruno  
Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe  
Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne  
Noël Frédéric  
Doublet Odile  
Delorme Véronique  
Merlin Marie Jeanne  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pierrin Philippe  
Crépy Yves  
Hertault Claude  
Sellier Philippe  
Forestier Maurice  
Monflier Bernard  
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon  
Roucoux Annie  
Ducastel Mejri Sophie  
Louvet Gérard  
Jaméas Jean Jacques  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire

Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_069-DE

A G E D I

Fourdinier Marie Claire  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Magnier Annita représentée par Lepaysan Joanny  
Porquet Joël  
Lepaysan Joanny  
Richard Renard représenté par Hertault Claude  
Nester Paul  
Wattebled Rachel représentée par Nester Paul  
Martin Jocelyne  
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Soubry Patrick  
Marcassin Daniel  
Canal Valérie-Anne

Contre : 2

Boucart Jean-Charles  
Carouge Gisèle représentée par Boucart Jean Charles

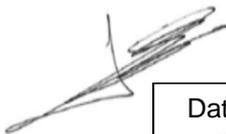
Abstention : 13

Dufour Grégory représenté par Martin Jean Luc  
Level Hervé  
Martin Jean Luc  
Deleens Stéphane représenté par Gallet Gérard  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Gallet Gérard  
Conty José  
Balsamo Martial  
Hareux Dany représentée par Conty José  
Poupart Patricia suppléée Thorel Mickaël  
Miannay Thierry

Ne prend/prennent pas part au vote : 4

Bourgeois Thibaut  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard  
Lecerf Dominique

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées.  
Transmis au représentant de l'Etat le :  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Claude HERTAULT



Date de transmission de l'acte: 18/06/2024

Date de reception de l'AR: 18/06/2024

080-200070936-DE\_2024\_069-DE

A G E D I